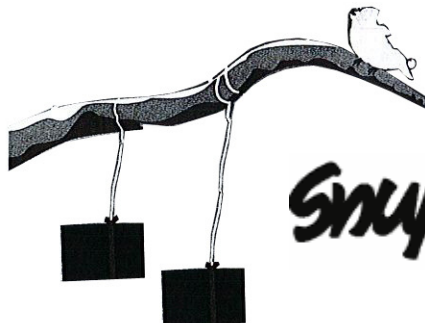


ANTIDOTE



Snupfen
Union
Syndicale
Solidaires

UNE FORMATION REUSSIE EN FORET ...



... UN BEAU CADEAU SYNDICAL

SOMMAIRE

	Page
Editorial	1
La sylviculture cubiste ? Non merci	2 - 3
De beaux mots pour de belles forêts	4 - 5
Vers des ventes de bois sans l'ONF ?	6 - 7
Teck, TDS ou la libéral-technocratie	8 - 9
Brèves	10 - 11
Un autre monde	12 - 13
Carbonisation au sommet	14 - 15
Le néolibéralisme : la nouvelle religion (3)	16 - 17
L'appel de la forêt	18 - 19
SECAFI : l'art d'inventer l'eau tiède ?	20





EDITORIAL

Bonjour petit papa Noël,

Je m'appelle Office National des forêts et j'ai 49 ans. Je voulais te dire que cette année j'ai fait plein d'efforts pour être sur la liste des établissements sages et que papa et maman, mes tutelles, devraient être très contents de moi. Depuis quelques années, on me donne des objectifs à atteindre et surtout on me demande de gérer mon budget en équilibre. Mais avec cette nouvelle prise en charge du C.A.S. pension, c'est de plus en plus difficile pour moi.

Alors je te demande aujourd'hui si tu peux réaliser quelques-uns de mes voeux :

- pourrais-tu rappeler à papa et maman que je souhaite porter avec noblesse la gestion d'un patrimoine et qu'ils cessent de vouloir que je m'occupe essentiellement de production de bois. Il faut qu'ils prennent conscience que la Forêt est un bien unique qui appartient à la collectivité et qui a de multiples fonctions : biodiversité, paysage, accueil. La forêt est aussi protectrice, elle contribue à réguler le climat et le régime des eaux, elle purifie et régénère l'air, réduit les bruits, apaise l'âme ...
- serait-il possible aussi que les politiques s'intéressent un peu plus à ce bien si précieux, qu'ils négligent trop souvent, certainement parce que les bénéfices que l'on peut en tirer sont difficilement quantifiables et surtout basés sur du long terme. Peut-être pourrais-tu leur prévoir quelques formations pour qu'enfin ils sachent ce que forêt veut dire.
- voudrais-tu aussi rappeler que le mensonge est répréhensible et que l'on cesse de dire que l'intérêt général est encore ma priorité.
- il serait bien également qu'ils arrêtent de croire qu'avec moins on fait mieux. Moi, je ne peux plus garantir la même qualité de service avec tant de personnels en moins.
- un autre de mes voeux serait que mes dirigeants prennent enfin en compte les diagnostics émis par toutes ces expertises, qui grèvent mon budget pour servir à quoi ! Est-ce que je ne vaudrais pas mieux que cela. Est-ce que le bien-être de mes agents ne nécessite pas une prise en compte prioritaire des constats encore et toujours, à nouveaux frais, répertoriés.

Je pourrais faire encore beaucoup de voeux, mais la liste serait tellement longue, que j'ai peur que tu ne choisisses pas les plus urgents. Tu sais, j'ai déjà été gâté : dernièrement quelques agents sont partis en tournée en Suisse pour recentrer le débat sur la forêt. Ce serait bien que tu puisses intervenir pour que la forêt redevienne le coeur de métier des forestiers et que l'on parle un peu plus de sylviculture plutôt que d'objectifs.

Avant de te quitter, petit papa Noël, j'aimerais que tu salues, si tu le rencontres au pays des merveilles, Nelson Mandela. Remercie-le pour tout et fait en sorte que nous n'oublions pas que la solidarité, la liberté, la lutte contre l'oppression et la pauvreté sont les raisons premières de toute vie collective.

Bon Noël à toi Père Noël et joyeuses fêtes
à toutes les forestières et tous les forestiers
qui travaillent au sein de mon Office.

L'année prochaine je fêterai mes 50 ans et
j'aimerais bien que tu mettes tout en oeuvre
pour que je puisse, dans 50 ans, à nouveau t'écrire
et te remercier pour tout ce que tu auras fait pour moi.

Signé :



LA SYLVICULTURE CUBISTE ? NON MERCI

C'est finalement pour une raison assez simple qu'une formation chez nos voisins forestiers Suisses a été organisée par le SNU-Solidaires fin octobre ; elle pourrait se résumer par le commentaire qui illustre une photographie de quelques collègues neuchâtelois prise en forêt et reproduite dans une brochure remise à chacun d'entre nous ; « *L'harmonie d'une forêt se mesure aussi au plaisir qu'ont les forestiers à pratiquer la sylviculture.* »

C'est par une lumineuse journée d'automne et accompagnés de collègues du canton de Neuchâtel qu'une tournée nous a conduit du Locle à Boudry, avec un pique-nique partagé à l'abri forestier du Potat. Il ne sera pas ici question de rentrer dans le détail de la sylviculture pratiquée par nos collègues, mais nous porterons plutôt notre attention sur les conditions de sa mise en œuvre, conditions qui permettent, nous le verrons plus loin, de pratiquer une sylviculture de qualité.



Avant toute chose, un mot sur l'accueil et la richesse des thèmes proposés, rendus possibles grâce à la générosité de Jean Philippe Schutz, professeur honoraire de sylviculture à l'école polytechnique de Zurich. Invité en 2011 aux assises de la forêt vivante organisées par le Snupfen Solidaires de Franche-Comté, assises qui avaient pour objectif de faire exister, en cette année internationale des forêts, autre chose que la *forêt usine à bois*, J.P Schutz nous aura à nouveau fourni une occasion, devenue trop rare, d'observer la forêt comme un milieu complexe, évolutif et producteur d'irremplaçables services. Il aura également permis aux forestiers de trouver leur place à la croisée de problématiques complexes elles aussi ; qui en font des acteurs incontournables dans la conduite et la préservation des milieux naturels. Le sentiment qui domina tout au long de cette journée fut également celui de la cohérence et de la complémentarité des arbitrages passés entre propriétaires, usagers de la forêt et professionnels de la filière, avec pour objectif la vitalité et la résilience des milieux naturels.

Une nouvelle Loi cantonale



En 1997, le Grand Conseil adopte la *lex silvatica*. Cette nouvelle loi forestière cantonale intègre les profondes évolutions qui ont lieu dans la perception des *utilités* des forêts, en France également appelées *aménités* forestières. A la demande du législateur la fonction dite du *maintien de la biodiversité* fut en effet ajoutée aux fonctions de protection, de production et d'accueil et apparaît en tant que telle dans l'article premier de la nouvelle loi forestière neuchâteloise. Comme le précise Léonard Farron, ingénieur forestier chargé du service de la faune, des forêts et de la nature ; « *la biodiversité forestière n'est pas juste une qualité inhérente à la forêt que le sylviculteur est appelé à constater, à respecter, mais bien une prestation fournie par nos massifs recevant régulièrement la visite du geste sylvicultural* ».

En effet, il y a dans cette formulation une nuance de taille précise-t-il. Constaté la présence en forêt d'une certaine biodiversité n'est pas la même chose que de confier au sylviculteur la tâche explicite de la promouvoir.

Afin de concrétiser cette inflexion dans les choix de gestion, l'arrondissement forestier neuchâtelois, doté depuis 1869 d'une entité composée d'élus locaux, de représentants de la propriété forestière ainsi que des professionnels de la forêt au sein de laquelle sont présents un universitaire, des techniciens et des forestiers-bûcherons, accompagne désormais ces derniers dans la prise en compte effective de la biodiversité.

Il est à noter que la fonction économique *intensive* ne se pratique pas dans le canton de Neuchâtel où les soins apportés aux forêts se démarquent assez nettement des pratiques simplificatrices propres à la ligniculture de type industriel. Cette reconnaissance de la multifonctionnalité des forêts était pourtant loin d'être acquise. Nos collègues ont dû en effet batailler ferme pour contrer un Conseil Fédéral et des industriels désireux de « *stimuler la filière bois*. » Pratiquée depuis les années 1870 dans le Val de Travers, la culture en futaie jardinée, aussi bien résineuse que feuillue ou en peuplements mélangés, demeurait vivace.



Elle s'opposait déjà, depuis ses débuts, au modèle de la coupe rase promue par l'école forestière allemande. La mévente des bois consécutive à la tempête Lothar de 1999 réactiva néanmoins des velléités de coupes à blanc suivies de plantations et un projet de remise en question du martelage au profit de quotas de prélèvements contrôlés à posteriori fit même son apparition en 2007. Levée générale de bouclier. Soutenus par la population et le naturaliste Franz Weber, le courage et la détermination des forestiers locaux retourna la situation en faveur de la prise en compte effective de la naturalité des forêts. ⁽¹⁾

Le martelage au chœur

« ... *Le martelage est, ou devrait être, l'opération cardinale du traitement, l'acte essentiel exigeant tous les soins du sylviculteur, acte aux côtés duquel tous les autres passent à l'arrière-plan ; il devrait être accompli dans l'ordre et la méditation, avec une attention soutenue et avec délicatesse.* » Oui, vous avez bien lu, c'est bien la définition qu'en a donné Henry Biolley en 1937 ⁽²⁾. Ce geste réclame du forestier une attention et une pratique de maître artisan et c'est justement dans cet état d'esprit que nous avons pu aiguïser notre sensibilité en parcourant un marteloscope situé dans une futaie irrégulière en mosaïque finement mélangée de la Montagne de Boudry.

Le temps d'une journée, une poignée de forestiers Franc-Comtois oublia la *sylviculture cubiste* et retrouva l'innocent, le savant et merveilleux plaisir de la pratique sylvicole.

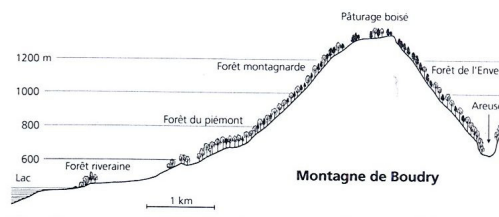


(1) Cf. L'Hebdo du 5 septembre 2007.

(2) Henry Biolley. Inspiré par le sylviculteur Adolphe Gurnaud qui exerça en forêt de Levier (25) et de Syam (39), le neuchâtelois Biolley est considéré comme le père de la sylviculture naturaliste.

DE BEAUX MOTS POUR DE BELLES FORETS

Les assises de la forêt nous avaient mis l'eau à la bouche avec deux sorties sur le terrain. Fort de notre succès et du bien fondé de notre projet qui remet la sylviculture au coeur du métier de forestier, c'est en Helvétie que nous avons rendez-vous pour partager sur le thème de la futaie irrégulière.



Un accueil chaleureux

De bon matin, 36 amoureux de la forêt montent dans le bus qui nous conduit à notre première destination : la Joux Pelichet. Un chalet en bois du pays, fraîchement construit, abrite les bureaux du forestier. Ce dernier nous accueille dans sa forêt qui se trouve à la périphérie de la ville du Locle. Café et croissants nous attendent et c'est en les dégustant que M. SCHMIDT (forestier de cantonnement) et M. SCHUTZ (professeur honoraire de la faculté de Zurich) nous présentent l'histoire et les caractéristiques de cette forêt. L'altitude moyenne est de 1 000 m, la forêt reboisée au début du 20^{ème} siècle avec comme essence dominante l'épicéa. Conversion en futaie jardinée, taux de reboisement, évolution du volume sur pied... vocabulaire de spécialistes. Parcourir cette forêt pour moi est agréable : la futaie jardinée favorise l'ouverture de trouées plus ou moins importantes où s'installent de façon spontanée des feuillus précieux. Le peuplement étant moins serré qu'en forêt résineuse, son univers est de fait moins oppressant.

Les habitants du Locle ont l'habitude de s'y promener, les dessertes y sont nombreuses. On peut aussi y admirer de gros bois conduits jusqu'à leur maturité. Au dire du forestier, ces gros bois sont même appréciés par les industries locales.

Finesse de la sylviculture

Après trois heures passées sur le plateau calcaire du Locle, nous reprenons la route pour notre deuxième et dernière destination : Cortaillod, ville située au pied de la Montagne de Boudry. Pour nous y rendre, nous prenons les petits chemins et pouvons admirer au passage la chaîne des Alpes qui aujourd'hui par cette journée ensoleillée est splendide. Juste avant l'arrivée, le lac de Neuchâtel nous offre également un paysage remarquable. Nous sommes accueillis à Cortaillod par M. JUNOD, Ingénieur des forêts et M. RIBAU, forestier de Cantonnement qui nous présentent, à la fin du repas pris au chalet forestier du POTAT, les particularités de la gestion en futaie irrégulière en mosaïques. L'après-midi nous parcourons avec plaisir ce beau patrimoine.

Pour les forestiers, c'est le partage de la technique. Pour moi, c'est la découverte d'une autre approche, voire d'une autre idéologie : les forestiers suisses comme les forestiers français ont le souci de la multifonctionnalité, mais les fonctions protectrices, écologiques, sociales et paysagères se combinent en Suisse à un très haut degré. Le geste sylvicultural est un acte primordial pour eux. Il est plus qu'un geste de coupeur de bois, c'est l'occasion de doser la lumière et l'ambiance forestière en vue d'organiser une croissance optimale et soutenue. Un geste à la fois pourvoyeur de matière première, rehausseur de biodiversité et qui s'inscrit dans la durée. J'ai particulièrement apprécié la remarque du forestier qui soulignait que la forêt lui était confiée, qu'il n'en était que l'usufruitier et que son souci premier était de l'entretenir et de la valoriser pour les générations à venir.

Histoire de mots

Le vocable forestier suisse est différent du nôtre : on ne parle pas de travaux en forêt, mais de soins apportés aux peuplements. Il s'agit en fait de la même chose mais sa connotation est bien différente.

Apporter des soins représente pour moi une approche plus paternelle : soigner quelqu'un c'est donner de l'attention, de l'amour. Faire des travaux en forêt sonne par contre plus comme une obligation voire une contrainte. Comme le martelage, les soins aux jeunes peuplements sont déterminants pour obtenir une forêt dynamique et riche en biodiversité. La grande différence avec la France dans ce domaine, c'est que les communes acceptent d'être déficitaires. De plus, il n'est pas choquant pour un suisse de payer un impôt pour la gestion de la forêt considérée comme un patrimoine. En France les communes qui sont propriétaires font payer par le biais des impôts locaux, l'entretien des forêts. Accepterions-nous chacun d'entre nous, de payer un impôt direct pour la gestion forestière ? La forêt est notre bien à tous, nous en usons et en abusons parfois ; que sommes-nous prêts à faire pour elle ?

Nous bénéficions tous des prestations d'une forêt gérée durablement : lorsque nous ouvrons le robinet, lorsque nous nous promenons dans les bois, que nous profitons d'un point de vue, que nous admirons un paysage... En plus de ces valeurs, certains économistes prêtent à la forêt des valeurs d'option pour le futur : nouvelles activités de loisirs, applications pharmaceutiques par exemple.

La forêt est un bien unique que nous nous devons de choyer pour notre bien-être, mais également pour celui des générations à venir.

La sortie suisse nous a tous ravi et c'est, renforcés dans nos convictions, que nous repartons dans nos contrées, non sans avoir une dernière fois jeté un coup d'oeil sur le lac de Neuchâtel et les sommets impressionnants des Alpes.

Merci aux forestiers suisses de leur accueil et de leur disponibilité.



VERS DES VENTES DE BOIS SANS L'ONF ?

Depuis de trop longues années, sous prétexte de bonnes relations avec les clients, l'autorité du service forestier s'est dangereusement érodée. La mise en œuvre des missions confiées à l'ONF par la Nation est devenue pour nombre d'entre elles intenable. Les incessantes réorganisations des services, avec pour unique objectif des suppressions d'emplois, fragilisent en externe nos capacités et notre autorité. Dans *Antidote* de mars 2013, le SNU Solidaires dénonçait une nouvelle fois la nocivité de cette dérive, à l'œuvre il est vrai depuis au moins une bonne vingtaine d'années. (cf. nos articles ; *Le néolibéralisme : la nouvelle religion*). Cette régression semble atteindre un point de non-retour : nombre de services sont à présent à l'os et, malgré toute la bonne volonté des personnels, l'ONF risque à très court terme de faire la preuve de son incapacité structurelle à assumer ses missions.

Retour sur juillet 2012

En juillet dernier, le Syndicat des Résineux de Franche Comté (RFC) envoie un courrier aux communes forestières résineuses. La forme est inacceptable, le fond est outrancier. RFC rend l'ONF responsable de toutes ses difficultés et se plaint notamment des «*contraintes*» mises à l'exploitation de trop nombreuses coupes : pour faire simple, l'ONF doit laisser les acheteurs tranquilles une fois les bois achetés. De façon plus subtile (si on peut dire), RFC met en cause la commercialisation en bois façonnés (préventes et contrats d'approvisionnement) : *"si l'ONF était capable de s'occuper de l'approvisionnement des scieries il y a longtemps que cela se saurait"* (sic !). Et comme on n'est jamais si bien servi que par soi-même, à l'automne 2010, la Société Calvi s'était déjà permise d'acquérir un lot de bois en forêt d'Uzelle en surenchérissant directement auprès du maire sur une vente déjà conclue dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement. C'est dire l'importance stratégique que représente un établissement comme l'ONF en milieu rural avec les régulations sociales et environnementales qu'il assure au quotidien. Même si pour les essences feuillues la réception pose des problèmes dus à la grande éthérogénéité des produits, les contrats d'approvisionnement représentent néanmoins un outil nécessaire à cette régulation et permettent la prise en compte effective de l'intérêt collectif qui ne se réduit pas nécessairement à celui d'une commune en particulier.

Le loup dans la bergerie des Résineux de Franche-Comté

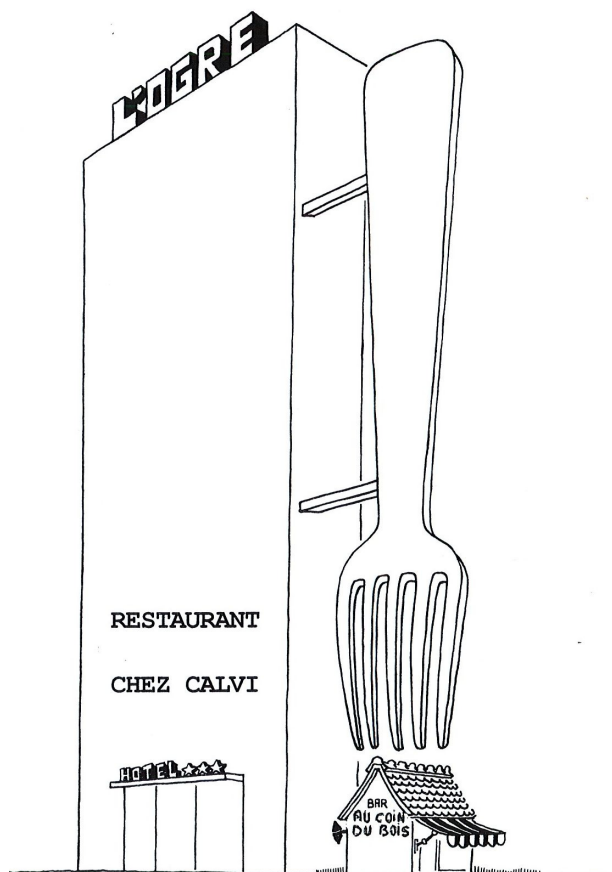
Les gentillesses de RFC sont d'autant plus cocasses qu'un grand nombre d'adhérents réclament le développement des contrats d'approvisionnement avec leurs scieries pour sécuriser leurs approvisionnements. La contradiction s'explique par le mélange des genres : RFC, c'est beaucoup de scieurs mais aussi quelques négociants qui évoluent en sous-marin dans des eaux qui ne sont pas les leurs. Et les contrats d'approvisionnement contrarient grandement certaines rentes de situation et en particulier celle de la Société Calvi, devenue incontournable au niveau régional. Cette société semble à présent vouloir profiter pleinement de la situation de fragilité du gestionnaire des forêts publiques pour enfoncer le clou : elle colporte sans se dissimuler auprès des communes, la rumeur selon laquelle «*on ne peut vraiment plus faire confiance à l'ONF*» ; *"qu'avec les contrats d'approvisionnement, l'ONF vole et gruge les communes"*. Etc. Elle étaye ces affirmations en faisant grimper artificiellement en adjudication le prix du stère de trituration à des niveaux qui n'ont plus aucun rapport avec la réalité des marchés. Tant pis pour les autres acheteurs qui resteront au régime sec durant toute la vente ! Les produits achetés par le négociant finiront dans une scierie locale à un prix de vente supérieur au prix d'achat en adjudication, ou pire encore, partiront à l'exportation, augmentant encore le déséquilibre régional entre l'offre de bois et la demande.

Et nous, on fait quoi ?

Cette stratégie de déstabilisation peut à la rigueur se comprendre de la part d'une entreprise concurrente aux dents longues évoluant dans un contexte devenu très incertain. Ce qui l'est par contre moins, c'est l'attitude de tolérance passive de la direction de l'ONF face à des comportements et des agissements devenus intolérables pour des fonctionnaires chargés de mettre en œuvre des pratiques professionnelles socialement acceptables et réglementairement encadrées et pacifiées. Pourtant, lorsque l'adversaire sort du bois et brandit le couteau, il ne semble pas forcément judicieux de lui tourner le dos et de s'éloigner en sifflotant. Il faut l'affronter.

Les forêts franc-comtoises représentent un volume de bois sur pied évalué à 143 millions de m³. En outre 57 % de sa surface est publique, le reste se partageant entre 160 000 propriétaires, ce qui fait de notre région une des plus boisées de France. Pourquoi rappeler ces chiffres ? Parce que le contexte est devenu à ce point malsain que la ressource publique forestière ne dispose tout simplement plus, ou si peu, des gardes fous nécessaires à sa gestion pérenne et multifonctionnelle. Pour ce qui concerne les communes forestières propriétaires, elles vivent encore pour la plupart d'entre elles dans la fiction d'une continuité d'un service idéal qui, au regard des moyens qui sont les nôtres, est, là encore, de moins en moins assuré. La perspective des élections municipales de 2014 exacerbe en outre certaines convoitises et le renouvellement d'une partie des équipes municipales constitue une cible particulière dans les stratégies de déstabilisations actuellement à l'œuvre.

A présent, quelques acheteurs pratiquent ouvertement une opération d'affaiblissement de l'ONF en multipliant incivilités, marchandages à la petite semaine et intimidations à l'égard de certains d'entre nous.



Dans une publication récente du Conseil Général du Doubs, "*Vu du Doubs*", un encart publicitaire invite les propriétaires forestiers privés, communes et collectivités à consulter la Société Calvi pour leurs ventes de bois. Du producteur à l'acheteur en quelque sorte et ceci sans intermédiaire et à l'abri de toute réelle concurrence. Bien joué Mr Calvi !

Pour ce qui les concerne, et une fois de plus, les forestiers attendent de leur direction une réponse ferme, argumentée et publique, en faveur des personnels et de la forêt.

TECK, TDS OU LA LIBERAL-TECHNOCRATIE

Nous voilà depuis peu avec de bien nouveaux outils informatiques, résultats d'une refonte du système informatique national. Sourions, nous entrons dans le progrès.

Les nouveaux arrivants

L'ensemble des UT Franc-Comtoises (et de Navarre) est progressivement équipé des TDS. L'utilisation de ces Terminaux De Saisie a pour double but de se passer d'un pointeur et de ne saisir les bois qu'une seule fois entre le martelage et l'édition du catalogue de vente. Bien. Evoluons, progressons, modernisons la fonction publique ...

Dans le même esprit, Teck, qui parachève le travail de "Presta", met fin à la ballade des feuilles de papier, tout sera centralisé et pilotable de loin.

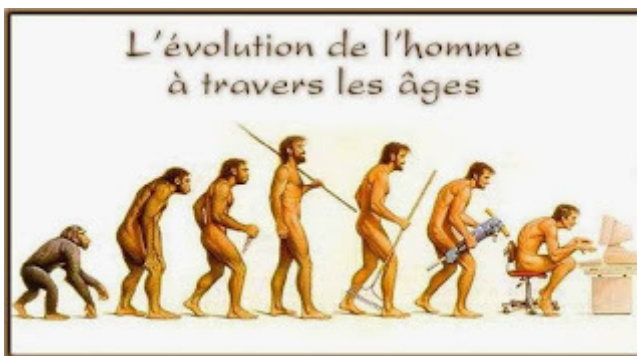
Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants ...

Le rôle de l'ONF

Notre établissement est gestionnaire des forêts publiques, on attend donc de lui qu'il mette tout en œuvre pour une gestion exemplaire. Qu'il s'agisse de la gestion forestière à proprement parler sur le terrain et également du fonctionnement interne. L'un ne pouvant fonctionner sans l'autre. L'ONF doit donc au minimum rester perméable à l'évolution des techniques et des technologies et dans l'idéal mettre en place une organisation au service de la forêt en s'appuyant sur ces technologies.

Or l'ONF, qui selon nous devrait être le moteur de la foresterie nationale, délaisse actuellement la réflexion sylvicole. Les bonnes idées viennent pour beaucoup du privé. Ce qui intéresse d'avantage nos dirigeants en revanche, c'est cette fumeuse *modernisation de la fonction publique*. Ils fabriquent depuis de nombreuses années un outil informatique centralisé, en lien avec tous les domaines d'activité et ceci dans toutes les DT-DR.

L'amélioration du système informatique est à priori une bonne idée (nécessité ?), surtout quand on a tous chez soi du matériel plus puissant, plus ergonomique et plus souple que notre MINI Informatique. Les fiches de martelages sont, au final, saisies plusieurs fois et il existe autant de logiciels bricolés que de bricoleurs ayant le souci d'aider leurs collègues...



L'idée devient soudain moins bonne lorsque l'objectif pour la direction est uniquement de supprimer des postes de pointeur et de soutien. Voilà de l'ETP facilement économisé, dont une partie est recyclée en développement informatique et l'autre, jetée à la poubelle avec les autres déchets fabriqués par le libéralisme. L'idée devient encore moins bonne lorsque le travail des collègues qui ont la chance de conserver leur poste se complique. Et la sylviculture, là-dedans, qu'est

ce qu'elle devient ?

La réalité sur le terrain

Le TDS ne facilite pas la vie du terrain. Son principal inconvénient est lié à la place que l'objet prend dans la virée. Si sa prise en main est aisée et les améliorations demandées assez rapides, il n'en demeure pas moins que la vision du peuplement est sans cesse stoppée et contrariée par la saisie. Cela implique un temps pour saisir et un temps pour se remettre en phase avec la forêt et reprendre le martelage.

On peut aussi évoquer la disparition de tout contrôle par le pointeur / directeur de martelage, ce qui entraîne inévitablement une augmentation des erreurs et une baisse dans l'harmonisation de l'application des consignes.

Si l'outil avait été mis en place pour apporter une plus value au travail du gestionnaire, en effet le vrais fonds de commerce du forestier c'est la sylviculture, il n'aurait jamais vu le jour.

Un bon point tout de même, la contrainte des appels/rappels ayant disparu, il est plus facile d'échanger des points de vue pendant le martelage avec ses collègues de virée. Et puis, ne soyons pas trop injustes, le TDS permet l'utilisation de plusieurs applications, en particulier le GPS ; GPS qui permet entre autre de calculer des surfaces pour nos programmes de travaux . Et voilà une transition toute faite pour ...

Teck. Le constat est amer, plus l'informatique prend de place dans la programmation des travaux, plus le coût horaire facturé d'un ouvrier forestier grimpe. D'environ 29 €/h en 2003, il passe à environ 48 € (dont 13,5 € de frais de structure, d'encadrement et marge) en 2014. Les outils presta et teck ne sont certainement pas responsables à eux seuls de cette vertigineuse augmentation des coûts, mais ils s'inscrivent dans une logique organisationnelle qui favorise le pilotage technocratique de l'activité. On supprime des postes de conducteurs de travaux, de responsables d'Unité de Production, de soutien et d'Agent patrimoniaux et on crée une superstructure qui apporte peu de valeur ajoutée et coûte cher. Pour les gestionnaires, Teck est une nébuleuse dont l'intérêt est flou. La saisie des programmes prend du temps et en prend beaucoup plus si on a le malheur de tomber sur les fréquentes saturations des serveurs. Imprimer un récapitulatif peut alors prendre une demi-heure, insérer un plan devenir impossible et l'envie de jeter le PC par la fenêtre (ultime étape avant la dépression post pétage de plomb), un soulagement.

La direction met en place SAP, super logiciel centralisateur et attend que le terrain alimente cette bête gourmande. Heures d'OF, mètres cubes de bois mobilisables, surfaces passées en coupe, hauteurs des jeunes peuplements, nombre de cloisonnements ... L'alimenter pour quoi d'ailleurs ? Pour éditer un catalogue de vente, un devis de travaux, certes.

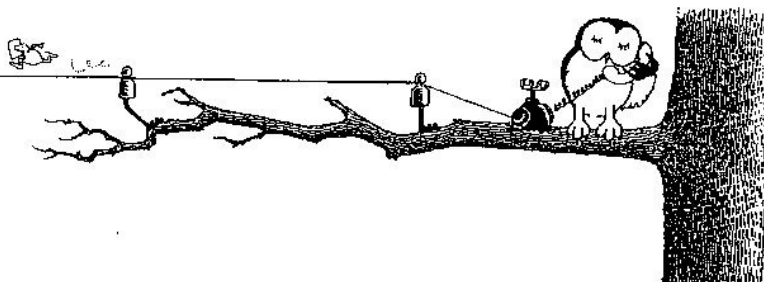
Mais également pour piloter et surveiller, malaxer, tourner et retourner des chiffres pour faire des jolis tableaux en Codir. Le terrain et la forêt n'ont pas besoin de ça.

Ce dont a besoin le terrain, c'est de discussions, d'informations, d'animation sylvicole au plus près des contextes locaux, d'appui tout simplement. Le climat se réchauffe, la pression sur la ressource bois ne cesse de croître tant en quantité que sur la sélection des produits. Il est urgent que l'ONF et sa direction lèvent la tête de l'écran et porte une vision à long terme du patrimoine forestier dont nous sommes les garants.

Notre chère direction, mixe de culture bureaucratique et de pensée libérale, croit hériter des préceptes de Taylor (Frederick Winslow de son petit nom). Il est connu pour avoir disséqué le travail dans les industries du début du siècle dernier afin d'augmenter sans cesse la productivité et l'efficacité des ouvriers. Taylor aura malgré tout (presque) pris soin d'eux. Il était un ergonomiste qui s'ignorait et souhaitait rendre le travail des ouvriers moins pénible afin de permettre à l'entreprise d'obtenir de meilleurs résultats (voir l'expérience des pelletiers). On ne parlait pas alors de "gagnant-gagnant", mais c'était, pour partie, dans les faits, le cas.

A l'ONF aujourd'hui, ce serait plutôt du style perdant-perdant avec une direction qui, avec ses outils informatiques ne facilite pas le travail et après de nombreuses réformes, pèse très lourd dans la masse salariale.

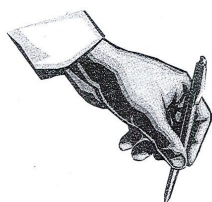




□ **Grande Guerre, décisions meurtrières.** En août 1914, les soldats français partent à la guerre en pantalon et casquette rouges, couleur vive, parfait pour être pris pour cible. Et sans mitraillette. L'Etat-major considère qu'il est noble de se battre à la baïonnette. Comme la guerre devrait être gagnée en quelques semaines, la hiérarchie ne prévoit pas d'équiper les soldats pour l'hiver. Ainsi, en catastrophe, les combattants reçoivent, le froid venu, des... moufles ! Idéal pour tirer sur l'ennemi. Un siècle plus tard, les hauts dirigeants de l'ONF leur ressembleraient-il ?

□ **Un chêne, un nom fait une élue avertie.** Le Jura va planter 12 000 chênes en forêt de Chaux, autant que de morts du département lors des guerres du XX^{ème} siècle. C'est l'ONF qui sera chargé de cette opération. Sylvie Vermillet, présidente de l'Association des Maires du Jura a d'ores et déjà envisagé l'avenir: « *Le nombre de ces chênes diminuera avec le temps et les dépressages forestiers réalisés par l'ONF. L'Office gèrera dans l'avenir la plantation. Si de jeunes arbres meurent, ils seront remplacés* ». Avec le charcutage du service forestier, il ne faudrait pas que les victimes de la Grande Guerre meurent une seconde fois.

□ **La forêt anti- stress.** Selon plusieurs études les promenades en forêt auraient des vertus bénéfiques sur l'organisme notamment sur l'immunité et le taux sanguin de cortisol, l'une des principales hormones du stress. Mais alors, nous qui baignons quotidiennement dans le milieu forestier, mal-être et stress au travail ne seraient que le fruit de notre imagination et la sylvithérapie, sans effet sur les forestiers ?

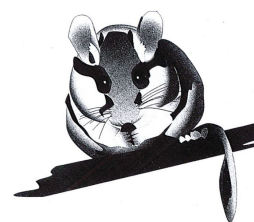


□ **Journée d'un administratif standard.** Le matin, l'ordi met 5 à 10 mn pour s'ouvrir. L'accès aux nouveaux logiciels est d'une lenteur exaspérante. Le temps perdu devant l'écran engendre stress et tentions. Si le temps c'est de l'argent, qu'est-ce qu'on en perd à l'ONF.

□ **Mélodie en sous-sol.** Dans le garage de la DT des plaques sont tombées du plafond. Depuis, la moitié du garage est fermé et ce sont les premiers arrivés qui trouvent de la place. Les moins chanceux se garent derrière leurs collègues et gare à ceux qui oublient de laisser leurs clés et de signaler à qui appartient la voiture ; ambiance électrique.

□ **Odeur, non de sainteté, mais nauséabonde.** Suite à la chute de dalles dans le garage de la DT, une entreprise est venue les enlever. Un gaz s'est échappé et répand une odeur d'œuf pourri dans les étages. La police et les pompiers arrivent pour faire analyser la toxicité du gaz. Mais qui a bien pu dire qu'il ne faisait pas bon travailler à l'ONF !

□ **1 % :** C'est exactement le pourcentage consacré à la naturalité des forêts dans le plan de formation de la DG. Pas terrible pour un organisme qui s'affiche comme le 1er gestionnaire des espaces naturels de l'hexagone.



❑ **Paraguay.** 2 % de la population possède 80 % des terres. Ces nouveaux féodaux s'enrichissent avec le soja transgénique qui contamine l'environnement et chasse les paysans sans terres. 60 % du soja part en Europe pour nourrir le bétail et produire des agros carburants. Voilà comment des millions de paysans sont poussés à la famine ...

❑ **Le monde à l'envers.** Privé des services de base, la Papouasie Nouvelle Guinée brade ses ressources naturelles et enregistre les plus hauts taux de croissance. 12 % de ce pays, qui abrite la 3ème forêt pluviale du monde est mis en coupe réglée par les Malaisiens et les Australiens qui exportent les grumes en Chine, ces dernières revendues et transformées sans mention d'origine aux USA ou-bien en Europe.

❑ **36-15 qui n'en veut.** L'ONF, via une de ses filiales, Bois Bûche Jura, est présent sur un site Internet, le Bon Coin, et propose la vente de bois de chauffage sec. De gestionnaire de forêt et d'espace naturel, l'ONF se transforme en vendeur de bûches. Bientôt nous allons passer chez l'habitant pour prendre commandes: "Et voilà vos 3 stères, ma bonne dame. Y'en a un peu plus, j'vous les mets quand même ?"



❑ **Plus assez d'essence pour le retour...** Le nouveau marché des carburants nous contraint, afin de réaliser des économies au niveau de la facturation, à aller uniquement dans certaines stations services. Pas de chance pour de nombreux collègues ruraux qui, sans ces stations sur leurs UT, vont devoir perdre du temps et faire des kilomètres pour aller faire le plein des VA. On avance, on avance, on avance....

❑ **Une Muse :** Un jour, elle s'est introduite par la fenêtre du rez-de-chaussée. Coup de coeur immédiat entre la visiteuse et la visitée ; il durera jusqu'à l'annonce par ses maîtres de leur prochain départ. Calliope, la chatte, ne viendra plus nous rendre visite. Un peu de la poésie qu'elle introduisit dans les services s'en ira avec elle.

❑ **Entourloupeur sémantique :** "c'est bien, il faut batailler, poursuivez la bataille, la forêt à besoin de vous et les enjeux futurs sont d'importance" nous disent Jean-Yves Caullet et Pascal Viné devant la tour de la DG. Quelle ironie, quel cynisme de la part de ceux qui nous mettent des bâtons dans les roues.

❑ **Adieu Gamblin :** Une délégation de manifestants s'est invitée au pot de départ de Gamblin, pour fêter dignement son départ. Nous trinquons avec toi Gamblin, pour que cesse de trinquer la forêt !



UN AUTRE MONDE

Au cœur du Plateau de Millevaches, immergée dans le gisement de la forêt limousine, Ambiance Bois, une PME de transformation du bois, créée en 1989, présente une alternative au modèle capitaliste : gestion collective, partage des responsabilités, salaires égaux, temps partiel choisi et polyvalence des tâches. Même si ce système présente aussi des limites, on est loin, très loin du système hyper hiérarchisé, de plus en plus spécialisé de l'ONF et de son corollaire, la dilution des responsabilités, l'absence d'arbitrages, la perte et/ou la mauvaise diffusion de l'information, la cacophonie et la bureaucratie.

La valorisation de la ressource ligneuse locale

Du mélèze pour le lambris, le parquet, le bardage ou le bardeau (tuile en bois), du douglas pour l'ossature, la charpente ou le solivage, dans cette entreprise le bois est non seulement utilisé pour ses qualités spécifiques, sans subir de traitement mais aussi mis en œuvre sur des créneaux où il est le plus performant et le plus adapté. En outre, la façon dont il est valorisé lui donne une teinte et un lustre particuliers.



Un laboratoire

La création de l'entreprise, il y a 25 ans, visait aux yeux de ses fondateurs à expérimenter d'autres manières de travailler qui puissent répondre à leur volonté de vivre le travail sous des modalités différentes de celles qui régissent habituellement le monde de l'entreprise : hiérarchisation des emplois, sectorisation des rôles, inégalités des salaires et des responsabilités, pouvoir de décision réservé aux détenteurs de capitaux.

Dans un contexte général qui considère que le rôle principal d'une entreprise est de générer du profit et des richesses, Ambiance Bois met en pratique avec heurts et bonheurs la recherche d'une dynamique sociale et solidaire au sein de l'entreprise. L'économie et l'argent sont mis au service de l'homme et non du seul profit qui subordonne l'homme à cet objectif. La conduite de l'entreprise, bien que soumise à des bilans financiers, aux impératifs de la productivité et aux commandes, ne se fait pas en fonction de critères exclusivement économiques.

Des pratiques coopératives

- * Une gestion collective de l'entreprise : les principales décisions sont discutées et assumées par l'ensemble des personnes qui y travaillent.
- * Des salaires égaux : le choix d'une égalité dans les prises de décision et dans le partage des responsabilités induit l'adoption d'un salaire identique pour tous.
- * Le partage des tâches : en particulier celles qui sont le plus pénibles ou les plus répétitives et auxquelles tous les salariés de l'entreprise participent.
- * La polyvalence : elle permet à chacun, selon son souhait, d'exercer des tâches variées et de ne pas, dans l'entreprise, être cantonné sur un poste unique.
- * Le temps partiel : il est favorisé pour tous ceux qui souhaitent conserver du temps pour d'autres activités, familiales, associatives ou militantes.

* La reconnaissance du travail au même titre que le capital : les personnes qui ont apporté les fonds nécessaires au démarrage d'Ambiance Bois, (actionnaires du capital) et les salariés de l'entreprise, (actionnaires du travail) ont un pouvoir équivalent. Ainsi, la répartition des bénéfices se fait à 50 % pour le capital et à 50 % pour le travail.

* Le choix du PDG (obligatoire dans cette Société anonyme à participation ouvrière/SAPO) : chaque année, le dirigeant de l'entreprise est choisi parmi les membres volontaires de l'équipe de travail n'ayant pas occupé ce poste antérieurement. Il y a ainsi coresponsabilité au niveau de la gestion de l'entreprise et au regard de la loi.

L'équipe composée d'une vingtaine de personnes s'efforce de conserver l'aspect humain à l'entreprise, ce dernier étant une des conditions de la réussite du projet coopératif.

Les choix de fonctionnement impliquent une forte responsabilisation des membres de l'équipe qui décident ensemble des évolutions de l'entreprise.

L'autogestion, une utopie ?

Le quart de siècle d'existence de cette entreprise de transformation du bois est la preuve vivante que d'autres modèles que le modèle capitaliste existent et peuvent cohabiter.

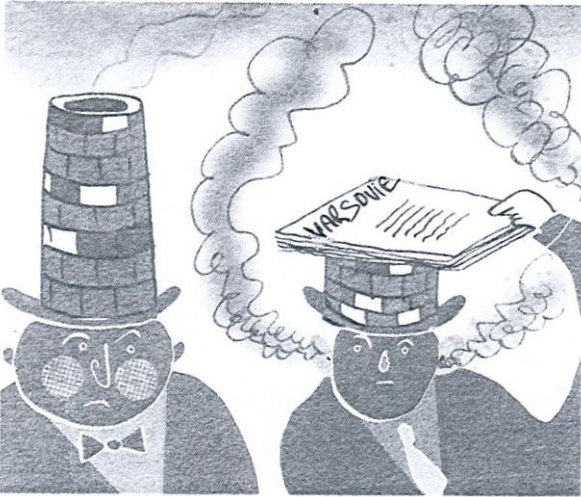
L'ONF aurait tout à gagner à la responsabilisation de son personnel et à reconnaître son autonomie en favorisant, par sa reconnaissance et une formation de qualité, son émancipation. Toute organisation future devrait par conséquent prévenir toute forme de caporalisation et ce qui l'accompagne, tout exercice pervers de la responsabilité

Et, comme le disait si bien Simone de Beauvoir « *La bêtise n'est le plus souvent qu'un manque d'imagination.* »



CARBONISATION AU SOMMET

Sous l'égide de l'ONU se sont à nouveau rencontrés à Varsovie, la plupart des pays de la planète lors d'un sommet consacré au climat. Dans le même temps se tenait dans cette même ville un sommet mondial consacré au charbon. Les organisations non gouvernementales présentes ont claqué la porte afin de dénoncer cette « farce ». Devaient pourtant se préparer lors de ce sommet, les mesures qui auraient dû être prises au Bourget à Paris, fin 2015.



A l'entrée du forum où se sont déroulés les débats destinés à limiter les effets du chaos climatique se trouvait exposé dans un caisson de verre, le dernier modèle de chez BMW. Dans le hall d'entrée, c'est une douzaine de multinationales qui affichent leur partenariat sonnant et trébuchant avec un événement sensé préserver les populations des conséquences du réchauffement du climat. Parmi elles IKEA qui s'affiche ostensiblement sur le mobilier, Emirates sur les fauteuils, Alstom sur les distributeurs d'eau. Alstom s'apprête il est vrai à construire la plus grande centrale à charbon de Pologne. Juste avant la conférence sur le climat Rio+20 qui s'est déroulée en 2012, le commissaire européen à l'environnement nous avait-il est vrais prévenu ; *« Nous devons passer d'une protection de l'environnement contre les entreprises à une protection de l'environnement grâce aux entreprises. »* C'est chose faite.

Des entreprises, mais lesquelles ?

Parmi les plus grandes entreprises mondiales figurent en tête du palmarès, dans l'ordre, les pétroliers, les fournisseurs de gaz, les exploitations minières, les banques, les assurances, les télécommunications, l'automobile et l'industrie pharmaceutique. Ces multinationales représentent 58 % des 150 entités économiques les plus puissantes dans le monde. Le pétrolier Royal Dutch Shell par exemple brasse un chiffre d'affaire qui dépasse le produit intérieur brut de 117 pays dans le monde. C'est dire la marge de négociation possible pour préserver les pauvres habitants des îles Tuvalu par exemple menacés d'être submergés par l'océan ou bien d'admettre les nouvelles raisons de la violence d'un récent typhon aux philippines. L'addiction au carbone fossile rend aveugle. Selon le représentant du WWF *« Il n'y a aucun pays assez courageux pour dénoncer cette farce »*. Pendant cette conférence sur le climat a été également célébré, le jour de l'indépendance de la Pologne. Sur une tribune érigée pour cette occasion au centre de Varsovie, le président d'un puissant think-tank climato- sceptique déclare qu'a lieu *« une nouvelle bataille pour la liberté contre ceux qui utilisent l'alarmisme climatique et environnemental pour voler nos libertés et donner aux bureaucrates internationaux le contrôle sur nos sources d'énergie, nos vie quotidiennes, notre prospérité et notre souveraineté nationale »*. La Pologne est, il est vrai, gros producteur de charbon et s'engage en outre et sans états d'âme dans l'exploitation du gaz de schiste.

Affrontement riches/pauvres

De nombreux pays veulent que l'accord de 2015 à Paris comprenne des objectifs de réduction drastique d'émission de CO2 pour les pays riches historiquement responsables et que les pays du Sud ne s'engagent qu'à renforcer leurs efforts en ce sens. Ils en ont assez de se faire faire la leçon d'autant plus qu'à impact climatique équivalent, les victimes des désastres « naturels » dans les pays pauvres sont 12 fois supérieures. Objectifs pour Paris 2015 ; créer un fond vert pour l'adaptation aux changements climatiques, dé carboniser nos économies et réduire les inégalités au Sud comme au Nord. Tout cela nous le savons bien... mais nous ne voulons pas y croire...



NEOLIBERALISME : LA NOUVELLE RELIGION (3)

Suite d'un travail réalisé par un collègue pyrénéen. Les mécanismes mis en oeuvre destinés à généraliser les situations de marché y sont mis à jour et restitués dans la durée. Comme le constatait le grand sociologue Pierre BOURDIEU "il n'est pas de pouvoir qui ne doive une part, et non des moindres, de son efficacité, à la méconnaissance des mécanismes qui le fondent".

Le néolibéralisme est souvent appelé ultralibéralisme par méconnaissance des mécanismes et distinctions qui viennent d'être abordés. Cette erreur amène par la suite des confusions préoccupantes sur la nature du changement sociétal à l'oeuvre depuis une trentaine d'années. Ainsi la reprise en main par l'Etat de certaines situations est loin d'être un gage de l'éloignement de la doctrine néolibérale. Celle-ci s'appuie, en effet, largement sur l'Etat pour créer partout des situations de marché et une mise en concurrence généralisée.

Il serait judicieux de s'inspirer de Jaurès qui prenait du recul sur les modèles économiques prônés en se demandant qui étaient les gagnants et les perdants des politiques mises en place. Une analyse plus fine des privatisations que l'on peut nommer, sans ambages, spoliation de biens collectifs, ferait sûrement découvrir des intérêts financiers et économiques surprenants. Cette démarche, située au coeur du néolibéralisme, pourrait facilement être caractérisée comme une des principales préoccupations de ce courant. Une vision longitudinale de cette pseudo raison économique montre bien, cette obsession et cette avidité pour récupérer dans le giron du privé et particulièrement des grandes fortunes et des actionnaires, les biens collectifs de toutes nature. Le néolibéralisme nous amène tout droit dans les faits à ce captage des richesses par une minorité de personnes. L'écart croissant entre les plus riches et les plus pauvres est là pour démontrer cette orientation. Par exemple, un indicateur avancé par Merrill Lynch et Cap Gemini montre qu'en 2007 10 millions de personnes détenaient 40 000 milliards de dollars correspondant à des liquidités immédiatement investissables (1). Cette démarche néolibérale est dominante depuis une trentaine d'année avec en France une accélération suite à la Stratégie de Lisbonne dont les médias ont peu parlé en Mars 2000. Cette dernière marque un tournant en mettant en marche toute une batterie d'outils néolibéraux et plus globalement en prônant la vision néolibérale pour la société européenne dans son ensemble.



Un dispositif de coordination intergouvernementale est aménagé. Il est baptisé MOC (Méthode Ouverte de Coordination) (2). Ce dispositif fonctionne à l'émulation, à l'incitation entre pairs et à la surveillance de tous par tous. Cette méthode se singularise par le fait qu'elle est dénuée de tout formalisme juridique. Elle n'utilise pas la contrainte légale, c'est ce qui fait sa force. Elle met en place une compétition généralisée autour d'objectifs décrétés par l'Europe qui entraînent une obligation de résultats. Cette stratégie prolonge la construction Européenne par des moyens qui ne sont ni diplomatiques ni juridiques mais managériaux et disciplinaires (3). Le Benchmarking (4) en est la pièce maîtresse.

C'est un outil d'autoévaluation et d'aide à la décision conçu par la pseudo science managériale dans un souci de rationalisation organisationnelle. Il consiste à tout comparer à l'aide d'indicateurs chiffrés censés évaluer les performances dans l'absolu et toujours relativement aux autres. Il s'inscrit dans le dispositif de gestion par objectifs qui sert par la suite à différencier, classer les performances : mettre tous les agents en compétition, c'est-à-dire, instaurer la concurrence en moteur sociétal privilégié : beau projet !!! Les benchmarks sont des cibles positionnées comme des leurres pour faire adhérer plus de monde à la course à cette compétition. Il n'y a en général jamais d'espoirs de les rattraper.

Toute une batterie d'outils de management est utilisée dans le monde du travail privé et public. L'exemple de la Démarche Qualité reste très parlante et montre bien la nature de cette panoplie et des impacts, souvent surprenants et trop souvent très nocifs pour les individus, qui peuvent en découler. Elle arrive du Japon où elle est mise en place dès les années 60. Elle passe aux USA dans les années 70 pour arriver en Europe vers 1990. Dans les années 50, Taiichi Ohno (futur directeur des usines Toyota et théoricien du Toyotisme) codifie les méthodes d'organisation de l'usine dans laquelle il travaille. Il prolonge le Taylorisme en rationalisant et en standardisant les procédures. Surtout, il déplace l'instance de contrôle assignée au contremaître en priorisant la commande du client. C'est par ce dernier qu'il arrive à faire entrer un nouveau fonctionnement. Tout le monde dans l'usine (ouvrier, chef de service) doit être soucieux de la satisfaction du client et le moindre geste doit tendre vers une optimisation de la qualité. L'esprit Toyota doit animer tous les personnels en vue d'une « Qualité Totale » (5). Ce fonctionnement prône un mélange subtil de coopération et de mise en compétition. Il fait surtout via d'autres outils comme les objectifs individualisés ou les EIP (Evaluation Individuelle des Performances) peser sur le salarié la pression extérieure du client qui instaure une pression d'un nouveau genre dans les grandes organisations. La mise au devant de la scène du « client » produit en fait un tour de passe-passe qui va favoriser un discours managérial prônant une concurrence à tous les niveaux de la société. Les relations deviennent d'emblée marchandes, le marché pénètre les rouages les plus internes des entreprises et des administrations et l'on crée même des situations de marché factices à l'intérieur des services publics logiquement préservés de ce registre : le mot client arrive dans tous les domaines et dans tous les registres. Le client est considéré comme l'arbitre final de la Qualité, mais le producteur s'intéresse peu au client comme personne ou comme sujet de désir. Il s'y intéresse surtout par rapport aux possibilités du client d'augmenter les parts du marché. Donc, il est possible d'en déduire que seuls les clients solvables sont concernés. De plus, un lien direct apparaît entre le fait d'acheter et le fait d'être satisfait or ce lien est loin d'être évident (6). Ces outils introduisent un nouveau type de relationnel particulièrement artificiel et biaisé que ce soit dans le monde du travail, au niveau sociétal ou dans les différents questionnements que l'individu met en place vis-à-vis de lui-même. Ces démarches sont mécanistes, déterministes, utilitaristes et développent à l'extrême la pathologie de la rationalité qui est la rationalisation. Derrière les paravents de quantité de nombres, de graphiques, de camemberts se cache en fait une pseudo rationalité qui est fondée sur des bases mutilées ou fausses, fermées à la contestation d'arguments et à la vérification empirique. Ce « rationalisme » ignore les êtres, la subjectivité, les affects, il est donc irrationnel par nature (7). Il prend racine dans la croyance en la maîtrise totale de la nature développée depuis fort longtemps dans notre société occidentale. Ce registre, que l'on peut assimiler à un déni de réalité et à un système « paradoxant » sert dorénavant de socle à tous les outils néolibéraux.

1 George, S. (2010, 117). Leurs crises, nos solutions. Albin Michel.

2 Bruno, I. (2008). A vos marque, prêts...cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche. Editions du Croquant.

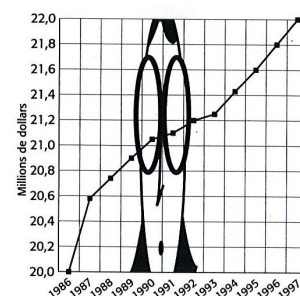
3 Bruno, I. (2008). La stratégie de Lisbonne : une révolution silencieuse. Revue savoir/agir, n°5, septembre 2008, Editions du Croquant, pp. 143-152.

4 Ibidem.

5 Bruno, I. (2008, 100). A vos marque, prêts...cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche. Editions du Croquant.

6 De Gauléjac, V. (2005, 53). La société malade de la gestion. Editions du Seuil.

7 Morin, E. (1999) Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur. Paris



L'APPEL DE LA FORET

Etats d'âme d'un forestier obligé de rester deux jours d'affilés au bureau pour remettre à jour son registre d'ordre accusant un retard de...15 mois !

Au pied du mur

Fin septembre 2013. Cette fois, je ne peux pas reculer. Mon registre d'ordre est arrêté au 17 juin 2012 ! Je dois le remettre à jour.

Comment en suis-je arrivé là ? Chaque fois que j'avais 2 ou 3 heures devant moi je me trouvais toujours quelque chose de plus important à faire que ce travail rébarbatif de rédaction scolaire. C'est ainsi que les semaines, les mois de retard se sont accumulés.

J'ai un moment d'hésitation. Je sais que rattraper un tel retard va me prendre environ deux jours de travail de bureau. La tentation est grande de passer du mois de septembre 2012 à son homologue de 2013. Je change un chiffre et du coup je n'ai qu'à compléter les mois de juin à août 2012. Je me dis que non, je ne veux pas prendre ce risque et me rappelle que le registre d'ordre est un document juridique qui, bien que poussiéreux, reste un élément tangible auquel on se réfère en cas de problème. Et puis, n'est-il pas le gage de l'autonomie dont tout agent patrimonial bénéficie ?

Moment charnière

Mes états d'assiette sont terminés, tout comme mes états des lieux avant exploitation, les communes sont en possession des devis d'assistance-cubage, les ETF sont consultés, les affouagistes ont terminé leurs lots, les coupes sont en attente des permis d'exploiter et j'attends non seulement que l'Agence Travaux ait réalisé plus de ...15 % des travaux 2013 programmés dans mon triage, mais aussi la formation à Teck/Séquoïa, pour commencer à programmer les travaux sylvicoles 2014. Je sais que c'est le moment ou jamais de me « réconcilier » avec mon registre d'ordre. Après, je n'y arriverai plus et je risque de compter un an de retard supplémentaire.

Des pages blanches à remplir



J'appréhende de noircir du papier en ayant le sentiment d'être improductif, d'effectuer une tâche inutile mais je n'ai pas le choix.

Ma mémoire n'étant pas infallible, je me suis efforcé de tenir à jour de manière assez détaillée, en moyenne toutes les deux semaines, mon agenda, et lors de chaque déplacement mon carnet de route. J'ai donc davantage un travail de report que de recherche approfondie à effectuer.

Cela me prendra moins de temps mais ne sera pas passionnant pour autant.

Première matinée

Je m'installe au bureau, vérifie une dernière fois mes mails, mon répondeur à la recherche d'un prétexte pour faire autre chose, mais non, il n'y a aucune urgence, aucune autre tâche ne s'impose. J'ouvre donc mon registre, mon agenda et mon carnet de route et commence à rédiger. Au bout de trois heures d'écriture, je suis au début du mois d'octobre 2012. Je m'encourage en me disant que j'ai un peu moins d'un an de retard, qu'à la fin de la journée, je serai « entré » dans l'année 2013...

Bouffée d'oxygène

A 12 h 30, un propriétaire privé me laisse un message sur le répondeur. Il se plaint d'un exploitant intervenant en forêt communale et qui débarde du bois en traversant sa parcelle alors qu'il était convenu qu'il devait la contourner.

L'occasion est trop bonne pour m'extraire de mon triste sort de scribe solitaire et m'échappe l'après-midi en forêt, un plan cadastral et un toponyme à la main, heureux de fouler le sol meuble et humide de la fin septembre, d'affronter la ronce devenue presque sympathique et de rechercher des bornes, repères de limites sur les arbres et traces de passage d'un tracteur.

Deuxième matinée

Retour à la réalité le lendemain matin et reprise de mon exercice d'écriture laborieux à partir donc du mois d'octobre 2012. Seul dans le bureau, engourdi par un exercice qui refroidit les muscles, qui alourdit la tête, je m'efforce d'avancer, de garder une cadence d'environ un mois par heure. J'arrive ainsi à midi à solder le mois de février 2013.

Rêveries vespérales

Entre midi et deux, pas d'appel salvateur. Il faut poursuivre le travail austère, stérile, statique de bureaucrate, dans un espace clôt. Assommant. La cadence ralentit. La lassitude gagne. Je sais qu'à la fin de la journée, mon registre ne sera pas encore à jour. Aussi, je me mets à rêver d'extérieur, de mouvement, d'activité physique en plein air.

« Le flot de la vie le subjuguait, tel un raz de marée ; il était tout à la joie immense de sentir jouer ses muscles, ses articulations, ses tendons qui n'avaient rien de la mort, débordaient de vigueur et de puissance, et trouvaient leur expression dans le mouvement, volant triomphalement entre les étoiles et la surface inanimée de la terre. »
(1)

Je me dis qu'un mardi comme celui-là, des collègues sont quelque part en inventaire, voire en martelage et je les envie. J'ai même une pensée pour nos hiérarques qui bien souvent ne foulent le sol forestier qu'une fois ou deux par mois et qui prennent régulièrement des décisions, forcément déconnectées de la réalité, qui ont un impact sur l'activité de leurs subordonnés et sur la forêt elle-même. Et je les plains. Et je nous plains.

« Du fond de la forêt un appel lui parvenait, mystérieux, émouvant, attrayant, et à chaque occasion, il se sentait contraint de se détourner du feu et de la terre battue tout autour. Il s'enfonçait dans la forêt, toujours plus loin, sans savoir où il allait ni pourquoi, il ne se posait même pas la question. Simplement l'appel résonnait, impérieux, au cœur de la forêt. » (2)

Je rêve d'odeur d'humus, de champignons, de lignes verticales enracinées à la fois en pleine terre et en plein ciel. J'ai besoin du silence immobile des arbres, du couvert forestier protecteur, j'aime entendre bruissier le feuillage et la vie sauvage, sentir le changement des saisons.

A ce stade, je ne sais plus où j'en suis dans mon registre, j'ai perdu le fil. Peu importe.

« (...) il y avait l'appel qui retentissait toujours dans les profondeurs de la forêt, et qui remplissait Buck d'un grand trouble et de désirs étranges. Il causait en lui une joie douce et vague, alors que lui-même avait conscience d'élans, d'impulsions qui le portaient vers il ne savait quoi. Quelquefois, il partait dans la forêt à la poursuite de cet appel, comme s'il s'était agi d'une chose tangible (...). » (3)

A l'heure où j'écris ces lignes, mon registre d'ordre accuse un retard.... de 2 mois.

Nouvelle dérive ? Ou simple relâchement ?

L'appel de la forêt sera-t-il toujours plus fort ?



(1) (2) (3) Extraits de « L'Appel de la forêt » de Jack London

SECAFI : L'ART D'INVENTER L'EAU TIEDE ?

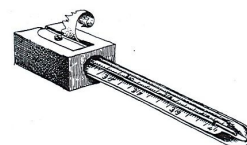
Dans le courant de l'été un audit a été réalisé auprès des personnels afin, une fois de plus, de constater que les politiques libérales de gestion des « ressources humaines » en entreprise sont de moins en moins humaines.

1er entretien

Comme entrée en matière et pour se mettre dans les meilleures dispositions possibles ; un café est offert au sondeur par notre dévouée candidate à un entretien. En tout nous sommes 57 à avoir bien voulu nous prêter à cet exercice, 4 se sont désistés au dernier moment ; soit un pourcentage d'audités de 10 % des personnels. Selon le cabinet SECAFI, « C'est un bon échantillon représentatif ». Certains seront sondés lors d'un entretien téléphonique, les autres de visu, à l'instar de notre intervenante qui aura préalablement pris un rendez-vous par téléphone.

Après les présentations d'usage, la question qui fâche lui est posée :

- « - Y a-t'il dans votre service un manque d'effectifs ?
- Vu l'organigramme de l'ONF et par comparaison avec les années passées, ça tombe sous le sens. Le climat au travail se dégrade depuis des années et cela devient catastrophique.
- Ah bon !
- Oui, les chefs de services se désintéressent totalement de nous ou alors piquent, c'est le cas dans d'autres services, chacun à leur façon, du boulot sous prétexte qu'il est devenu trop technique pour les administratifs.
- Et en cas de conflit ?
- Les cadres se débinent ; ils sont inexistantes. Lorsqu'un problème apparaît, ils ne font rien qui pourrait clarifier la situation.
- Vous pourriez vous entraider les un(e)s les autres ?
- Mais qui peut encore se permettre de rendre service ? On est trop peu nombreux(es).
- L'ONF pour vous, c'est le terrain ou bien les services administratifs ?
- Les deux.



- Vous êtes syndiquée, que pensez-vous des syndicats ?
 - Réponse : Que du bien !
- Et pour conclure : Après le travail, y pensez-vous encore ?
- Non, la marche à pied et d'autres occupations m'y aident beaucoup. »

Deuxième entretien

Après avoir envoyé un mail à SECAFI en donnant mon téléphone personnel, je suis appelée au boulot. L'entretien commence par une longue présentation de cette officine domiciliée à Lyon, qui emploie plus de 1 000 personnes et qui, de surcroît, est agréée par le Ministère du travail. L'entretien peut commencer.

- Que pensez-vous de l'ambiance à l'ONF ?
 - Les agents vont de moins en moins en forêt, passent plus de temps devant l'ordinateur, ce qui supprime et supprimera des postes administratifs. On dégarnit des postes sur le terrain et dans les bureaux alors que les postes de cadres augmentent. Pour ce qui est de la communication, elle se limite à des envois répétés de mails, cela nous éloigne et déshumanise les relations.
- Puis m'est posée la même question qu'à la précédente, est ce que je pense encore au boulot après avoir quitté le bureau ?
- Non non, je décroche tout à fait avec le travail et il n'était d'ailleurs pas question que je réponde à SECAFI pendant les vacances.
 - Y a-t-il des risques psychosociaux à l'ONF ?
 - Bien sûr, les gens ne vont pas bien, il y a des suicides. Et de conclure : on nous a tellement spécialisés dans nos missions que je fais des impasses sur certaines tâches et cela sans plus aucun état d'âme.

Commentaire en off d'une des deux sondées ; « Entre 30 et 40 000 € (?) pour faire ces constats de bon sens, c'est plutôt bien payé. »



COTISATIONS 2014

GRADE	Cotisation annuelle	Cotisation restante après déduction des 66 %	Coût mensuel après déduction des 66 %
❖ Adjoint Administratif	132 €	44.88 €	3.74 €
❖ Chef de District Forestier (P, 1, 2)			
❖ Adjoint Administratif 2ème Classe	144 €	48.96 €	4.08 €
❖ Adjoint Administratif 1ère Classe	156 €	53.04 €	4.42 €
❖ Technicien Opérationnel	168 €	57.12 €	4.76 €
❖ Technicien Opérationnel Principal			
❖ Secrétaire Administratif Classe Normale	180 €	61.20 €	5.10 €
❖ Technicien Supérieur Forestier	192 €	65.28 €	5.44 €
❖ Secrétaire Administratif de Classe Supérieure	204 €	69.36 €	5.78 €
❖ Secrétaire Administratif de Classe Exceptionnelle			
❖ Technicien Principal Forestier	216 €	73.44 €	6.12 €
❖ Chef Technicien Forestier	228 €	77.52 €	6.46 €
❖ Cadre Technique			
❖ Attaché Administratif	264 €	89.76 €	7.48 €
❖ IAE	276 €	93.84 €	7.82 €
❖ Attaché Administratif Principal	300 €	102.00 €	8.50 €
❖ IDAE	336 €	114.24 €	9.52 €
❖ IGREF	348 €	118.32 €	9.86 €
❖ IGREFC	420 €	142.80 €	11.90 €



- le montant de la cotisation due par un stagiaire (lors d'une première prise de poste à l'ONF), est équivalente à **50 % du montant** de la cotisation de son grade
- pour les adhérents relevant du droit privé, la cotisation est égale à **0,75 % du salaire net**
- la cotisation des adhérents à temps partiel est égale à la cotisation du grade x % du temps travaillé
- les adhérents retraités payent **50 % de la cotisation** de leur dernier grade
- les cotisations syndicales sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de **66 % du montant total**

BULLETIN D'ADHESION SNUPFEN

NOM.....Prénom.....

Date de naissance Grade

Adresse.....

Tél :.....fax :.....mail :.....

Le Signature

**Bulletin à envoyer à : Rémy BESSOT - 14 rue Jean de la Fontaine - 39300 CHAMPAGNOLE -
☎: 03.84.52.06.74**

Contactez-le pour obtenir un imprimé de prélèvement automatique

ATTENTION : l'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de PAC(prélèvement automatique de cotisation) auprès du trésorier régional (n'oubliez pas de joindre alors un RIB ou un RIP)

*Ils n'étaient que quelques uns, ils furent foule soudain, ceci est de tous les temps.
Paul Eluard*

Nelson MANDELA lors de son procès en 1964

« J'ai combattu la domination blanche et j'ai combattu la domination noire », déclame-t-il, de son élocution grave et lente. « Mon idéal le plus cher a été celui d'une société libre et démocratique dans laquelle tous vivraient en harmonie et avec une égalité des chances. J'espère vivre assez longtemps pour l'atteindre mais, s'il le faut, c'est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir ».

HOMMAGE

Invictus est un court poème de l'écrivain William Ernest Henley. C'était le poème préféré de Nelson Mandela.

Le titre latin signifie «*invaincu, dont on ne triomphe pas, invincible*» et se fonde sur la propre expérience de l'auteur puisque ce poème fut écrit en 1875 sur son lit d'hôpital, suite à son amputation du pied.

Dans la nuit qui m'environne,
Dans les ténèbres qui m'enserrent,
Je loue les Dieux qui me donnent
Une âme, à la fois noble et fière.

Prisonnier de ma situation,
Je ne veux pas me rebeller.
Meurtri par les tribulations,
Je suis debout bien que blessé.

En ce lieu d'opprobres et de pleurs,
Je ne vois qu'horreur et ombres.
Les années s'annoncent sombres
Mais je ne connaîtrai pas la peur.

Aussi étroit soit le chemin,
Bien qu'on m'accuse et qu'on me blâme
Je suis le maître de mon destin,
Le capitaine de mon âme.

